



مركز مسارات للدراسات الفلسفية و الإنسانيات

Centre Massarat des Études Philosophiques et des Humanités TUNISIE

S'est créé en tant qu'une association à caractère scientifique, spécialisée aux études philosophiques, et humaines. Elle vise à :

- Promouvoir le discours rationnel et libéral en Tunisie.
- Consolider les valeurs de pensée, de raisonnement et de critique, comme des valeurs universelles.
- Triompher la culture humaine, qui consacre l'égalité des chances.
- Incarner l'esprit de résistance contre toute sorte d'aliénation, d'esclavagisme et de tyrannie.

Tunis, le 03 Octobre 2017

Faouzi Aloui

Le Président



Faouzi Aloui

Tel : +216 71 247 907

Adresse : 61, 3^{ème} étage, Rue de La Gare, Tunis, 1000.

Email : centremasarat1@gmail.com

Page facebook : Massarat.Centre

N° de visa : 2011T06005APSF1

République de Cuba

1) Système démocratique :

Cuba jouit d'un système démocratique basé sur la participation directe du peuple à l'exercice et au contrôle actif des organes du pouvoir, notamment par le biais de leurs institutions politiques et civiles, et dans le cadre des dispositions légales existantes.

Récemment, les propositions formulées pour la conceptualisation du modèle économique et social cubain et les bases du plan national de développement jusqu'en 2030 ont été discutées par 1,6 million de Cubains (plus de 47 000 réunions) qui ont fait plus de 200 000 propositions, visant à assurer une société plus juste, libre, indépendante, équitable, démocratique, de soutien et participative.

2) Les élections à Cuba :

Dans les élections à Cuba, le vote est volontaire. C'est une façon de participer à la conduite des affaires publiques et d'accéder à la fonction publique qui a eu une forte contribution à Cuba, ayant historiquement dépassé 90% du total des électeurs. Dans les élections, les candidats sont appréciés par leurs mérites et de forme directe, jamais par la direction des campagnes médiatiques entre les partis politiques ou par le soutien financier des grandes entreprises. Les mandats de tous les membres des organes représentatifs de l'État sont éligibles, renouvelables et révocables.

3) Les Droits Humains Généraux :

L'amélioration du cadre juridique et institutionnel du pays a été approfondie afin de mettre à jour le modèle économique et social, basé sur la préservation et le renforcement de la justice sociale et de la solidarité.

Cette mise à jour législative a été reflétée dans des règles nouvelles ou renouvelées concernant la livraison des terres dans l'usufruit, la sécurité sociale, l'emploi, le logement et le travail autonome, et la politique d'immigration, entre autres domaines.

Le peuple cubain a fait face à la politique de blocus des États-Unis depuis plus de 50 ans, qui constitue une violation sérieuse et systématique de leurs droits de l'homme.

Le gouvernement cubain a maintenu une coopération étroite avec les mécanismes des droits de l'homme.

À Cuba, l'utilisation sociale des technologies de l'information et de la communication, y compris Internet, est élargie.

Cuba a ratifié 44 instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme des 61 reconnus internationalement.

4) Liberté syndicale :

Pratiquement tous les travailleurs cubains sont syndiqués et protégés par des conventions collectives, y compris celles des petites entreprises privées.

Il y a une représentation syndicale au Conseil des Ministres et aux organes ministériels et sociaux. Depuis 1938, le mouvement ouvrier cubain a atteint la conquête d'un syndicat unitaire dans lequel 17 syndicats et des milliers d'organisations de base participent aujourd'hui.

5) Liberté religieuse :

La Constitution cubaine établit la séparation entre l'Église et l'Etat. Elle valide la séparation des institutions religieuses de l'Etat et confirme que les différentes croyances jouissent d'une considération égale.

À Cuba, les parents ont la liberté totale de fournir à leurs enfants une éducation religieuse et morale conformément à leurs convictions, qui peuvent être matérialisées par l'enseignement religieux au sein de la famille ou par différentes formes de formation doctrinale et liturgique.

L'Etat cubain entretient des relations cordiales et respectueuses avec les autorités ecclésiastiques des différentes croyances présentes dans le pays; et a donné toutes les facilités nécessaires à ces institutions pour développer leurs activités dans le pays.

6) Système pénitentiaire :

Dans sa vocation profondément humaniste, l'Etat Cubain a mis au point un système pénitentiaire qui respecte les normes internationales, y compris les règles minimales pour le traitement des détenus et garantit l'accès des détenus aux services de santé sur un pied d'égalité que le reste de la population cubaine.

Le système pénitentiaire cubain a une approche préventive, de rééducation et de réinsertion sociale, qui est mis en œuvre par des programmes sociaux. Les prisonniers sont encouragés et facilités pour intégrer les prisonniers dans des programmes de formation professionnelle et d'avancement culturel, y compris des études universitaires.

Aucune discrimination n'est pratiquée dans les prisons cubaines. Tous les détenus reçoivent le même traitement et ont accès aux mêmes conditions de vie. La pratique du secret en détention ou sanctionnée est absolument étrangère à l'ordonnance criminelle et procédurale cubaine.